**LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN SEANCE**

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 8 OCTOBRE 2026**

- *Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Président*
- *Adoption du règlement intérieur de Cœur d'Essonne Agglomération*
- *Constitution et désignation d'une Commission d'appel d'offres dédiée au groupement de commandes pour les accords-cadres relatifs à la maîtrise d'œuvre et aux travaux de voirie et réseaux divers entre la Régie Eau Cœur d'Essonne et Cœur d'Essonne Agglomération*
- *Création d'un contrat de projet - chargé de mission subventions et recherche de financements*
- *Transformations et créations de postes*
- *Mise en œuvre de l'indemnisation et/ou de la prise en compte au titre de la RAFP des jours de Compte Épargne-Temps (CET) pour les agents quittant la collectivité pour inaptitude physique définitive*
- *Répartition du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales 2026 (FPIC)*
- *Décision Modificative n°1-2026 - Budget principal*
- *Régie « Espace Marcel Carné » - Présentation et adoption du Rapport d'activités saison culturelle 2025/2026 et détermination finale de la compensation financière 2026*
- *Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) avec la DRAC Île de France*
- *Délibération tarifaire concernant un mandat à France Billet pour la commercialisation des places de spectacles du théâtre Brétigny*
- *Approbation de la convention cadre entre Cœur d'Essonne agglomération et l'Institut Paris Région (IPR)*
- *Approbation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) de la ZAC d'activités économiques « Val Vert Croix Blanche » pour l'année 2025*
- *Approbation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) de la ZAC d'activités économiques « Maison Neuve » à Brétigny-sur-Orge pour l'année 2025*
- *Approbation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) de la ZAC des Belles Vues à Arpajon et Ollainville pour l'année 2025*
- *Approbation du Projet Urbain Partenarial (PUP) du Biron à Longpont-sur-Orge*
- *Décision modificative n° 1-2026 - budget annexe « Base aérienne »*
- *SORGEM : Approbation du rapport de gestion, du bilan et des rapports du Commissaire aux comptes – année 2025*
- *Rapport des représentants au Conseil d'administration de la SPL Air 217, Rapport de gestion, des comptes et Rapports du Commissaire aux comptes – année 2025.*
- *Décision Modificative n°1-2026 - Budget annexe Office de tourisme*
- *Désignation du directeur du Pôle développement économique et tourisme pour le remplacement de la directrice de l'Office de tourisme en cas d'empêchement*
- *Création d'un service commun des fonctions support entre Cœur d'Essonne Agglomération et la Régie publique de l'eau de Cœur d'Essonne Agglomération*
- *Actualisation du dispositif du Permis de louer : déclaration de mise en location d'un logement et d'autorisation préalable à la mise en location*
- *Instauration du régime indemnitaire applicable aux emplois supérieurs administratifs de direction*